

Pouvoirs religieux et spirituels chez les Lyéla du Burkina Faso face à la colonisation et à la christianisation du *Lyolo* (1898–1960)

BAZIOOMO Romaric,
doctorant, laboratoire Système Politiques, Économiques, Religion et Culture (SYPERC) de l'Université Joseph Ki-Zerbo, baziomo.romaric@yahoo.fr

Résumé

Cet article analyse les pouvoirs religieux et spirituels chez les Lyéla du Burkina Faso face à la colonisation et à la christianisation du Lyolo entre 1898 et 1960. À partir de sources orales et écrites, il met en évidence l'importance du religieux et du spirituel dans l'organisation sociale et culturelle des Lyéla. Durant la période précoloniale, ces pouvoirs avaient pour fonction d'assurer la protection de la communauté, la régulation sociale et l'encadrement moral des individus. Ils jouaient ainsi un rôle central dans le maintien de l'ordre social et la lutte contre les forces considérées comme nuisibles à la société. Toutefois, la colonisation européenne et la christianisation ont profondément transformé ces systèmes de croyances et de pratiques. Certaines institutions religieuses et spirituelles traditionnelles ont été fragilisées ou marginalisées sous l'effet des nouvelles influences politiques, administratives et religieuses. Cette évolution a parfois favorisé l'usage de certaines pratiques religieuses et spirituelles, notamment la sorcellerie ou les "fétiches", à des fins individuelles, voire malveillantes, au détriment de leur fonction initiale de cohésion et de protection sociales.

Mots-clés : *pouvoirs religieux et spirituels, Lyéla, colonisation, christianisation, transformations socioculturelles et religieuses.*

Abstract

This article analyzes religious and spiritual power among the Lyéla people of Burkina Faso in the face of colonization and the Christianization of Lyolo between 1898 and 1960. Using oral and written sources, it highlights the importance of religion and spirituality in the social and cultural organization of the Lyéla. During the pre-colonial period, these powers served to ensure the protection of the community, social regulation, and the moral guidance of

individuals. They thus played a central role in maintaining social order and combating forces considered harmful to society. However, European colonization and Christianization profoundly transformed these systems of beliefs and practices. Some traditional religious and spiritual institutions were weakened or marginalized under the influence of new political, administrative, and religious forces. This evolution has sometimes fostered the use of certain religious and spiritual practices, particularly witchcraft or "fetishes," for individual, even malicious, ends, to the detriment of their original function of social cohesion and protection.

Keywords : *religious and spiritual powers, Lyéla, colonization, Christianization, sociocultural and religious transformations.*

Introduction

Selon Confucius, philosophe chinois de l'Antiquité¹, « *apprendre sans réfléchir est peine perdue [et] réfléchir sans apprendre est dangereux* », (Encarta, édition 2009). Cette pensée invite à dépasser les connaissances acquises pour les soumettre à une réflexion critique. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente recherche sur les Lyéla du Burkina Faso.

Les travaux consacrés à cette société ont permis de mettre en évidence son organisation socioculturelle originale ainsi que son caractère non monarchique. Plusieurs auteurs, parmi lesquels P. Bamony (2009), B. Bayili (1998), A. M. Duperray (1984), J. A. Bazié (2001), A. Bakyono (1983), V. Bayala (2003), R. Kando (1994) et J. R. de Benoist (1987), ont montré que l'ordre social chez les Lyéla reposait moins sur un pouvoir politique autocratique que sur des mécanismes fondés sur la religion, les croyances et les autorités spirituelles.

Cependant, si ces études ont contribué à une meilleure connaissance de la société lyél, elles accordent relativement peu d'attention à l'évolution des pouvoirs religieux et spirituels traditionnels sous l'effet de la domination coloniale et de l'implantation du christianisme. Or, à partir de la fin du XIXe

¹ - (- 551 av. J.-C.- 479 av. J.-C.)

siècle, la conquête coloniale et l'évangélisation du *Lyolo* ont introduit de nouvelles valeurs et de nouvelles formes d'autorité susceptibles de remettre en cause les fonctions traditionnellement dévolues aux autorités religieuses et spirituelles.

Dès lors, une interrogation fondamentale se pose : dans quelle mesure la colonisation et la christianisation du *Lyolo* ont-elles affecté les pouvoirs religieux et spirituels des Lyéla entre 1898 et 1960 ?

Cette question principale soulève trois interrogations spécifiques. Quels étaient les principaux pouvoirs religieux et spirituels traditionnels chez les Lyéla ? Comment ces pouvoirs contribuaient-ils à la régulation sociale et au maintien de la cohésion communautaire ? Enfin, quelles ont été les incidences de la colonisation et de la christianisation sur les pouvoirs religieux et spirituels traditionnels des Lyéla ?

L'objectif général de cette étude est d'analyser les effets de la colonisation et de la christianisation sur les pouvoirs religieux et spirituels des Lyéla entre 1898 et 1960. Plus spécifiquement, il s'agit de décrire les formes traditionnelles de ces pouvoirs, d'examiner leur rôle dans l'organisation sociale précoloniale et d'expliquer l'évolution qu'ils ont connue au cours de la période coloniale.

La présente recherche adopte une démarche qualitative fondée sur l'approche historique. Sa mise en œuvre a reposé sur la collecte, le traitement et l'analyse croisée de sources écrites et orales. Les sources écrites comprennent des ouvrages, mémoires et thèses portant sur l'histoire du *Lyolo*, la colonisation et l'évangélisation. Les sources orales ont été recueillies au moyen d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de détenteurs de la tradition, de responsables religieux et de spécialistes de l'histoire et de l'anthropologie.

Les informations recueillies ont fait l'objet d'une critique externe visant à établir l'authenticité et la provenance des sources, puis d'une critique interne destinée à apprécier leur crédibilité, leur cohérence et leur portée historique. Les données provenant des différentes catégories de sources ont ensuite été confrontées afin de dégager les convergences et les divergences, puis interprétées à la lumière des travaux existants sur les dynamiques du changement culturel et religieux en Afrique.

Les résultats obtenus ont conduit à structurer cette étude en deux parties. La première est consacrée aux pouvoirs religieux et spirituels traditionnels chez les Lyéla du Burkina Faso et à leur rôle dans la régulation de la société précoloniale. La seconde examine les transformations qu'ils ont connues sous l'effet de la colonisation et de la christianisation du *Lyolo* entre 1898 et 1960.

1- Les pouvoirs religieux et spirituels chez les *Lyéla* précoloniaux du Burkina Faso

Les investigations menées auprès des Lyéla ont permis de comprendre que la religion et la spiritualité occupaient une place centrale dans leur société durant la période précoloniale. Les différents aspects de la vie sociale, notamment la naissance, le mariage, la mort, ainsi que les organisations sociale, politique et économique, étaient fortement marqués par des pratiques et des croyances religieuses et spirituelles.

Selon le Larousse du collège (2006, p. 1341), le terme « pratique » renvoie notamment à l'observation des prescriptions d'une religion et aux actes extérieurs de piété. Quant au mot « croyance », il désigne à la fois le fait de tenir pour vraie l'existence de quelque chose et une opinion de nature religieuse, philosophique ou politique. Dans le cadre de cette étude, l'expression « croyances religieuses » renvoie aux conceptions

relatives à Dieu ainsi qu'aux relations établies par les Lyéla entre le monde visible et le monde invisible.

Nos enquêtes de terrain et la consultation de la littérature scientifique montrent que les pouvoirs religieux et spirituels occupaient une place essentielle dans le maintien de l'ordre, de la cohésion et de la stabilité de la société lyél précoloniale. Par « pouvoirs religieux et spirituels », nous entendons, d'une part, l'ensemble des idées, croyances et représentations relatives au sacré, aux divinités, aux ancêtres, aux interdits et aux rites ; et, d'autre part, la capacité reconnue à certains individus du *Lyolo* d'agir, d'influencer ou d'exercer une autorité à travers des fonctions religieuses ou spirituelles. Dès lors, il importe d'examiner les principales croyances religieuses et spirituelles qui constituaient le fondement des pouvoirs religieux et spirituels traditionnels chez les Lyéla.

1 – 1. Les croyances religieuses traditionnelles des Lyéla

Chez les *Lyéla*, les croyances religieuses occupent une place centrale dans l'organisation sociale et culturelle traditionnelle. Elles constituent un ensemble de convictions fondées sur le sacré et l'invisible qui structurent profondément les représentations, les comportements et les modes d'organisation sociale, (R. Baziomo, 2020, p.29). Ces croyances se déclinent en plusieurs formes. On distingue, en premier lieu, le culte de la terre, qui constitue le principal culte en pays lyél durant la période précoloniale. Celui-ci se manifeste à travers des sacrifices et des rites accomplis sur un autel de terre établi par les premiers clans ayant occupé le territoire villageois. Il repose sur des paroles fondatrices transmises par les ancêtres de ces clans, lesquelles tiennent lieu de lois fondamentales régissant l'organisation sociale et politique de la société². Toute violation de ces principes, notamment le meurtre ou le vol commis dans

² - Abbé KINDA Modérât est le fondateur du musée FERECALY (Festival des Révélations Culturelles et Artistique du Lyolo), entretien du 15 - 06- 2024 à Réo.

le village, est considérée comme une faute nécessitant une réparation. Celle-ci est généralement réalisée par un rituel ou un sacrifice effectué sur cet autel, mais peut également entraîner la mort du fautif, sans effusion de sang. Le gardien de cet autel est le responsable de la terre, qui constitue en même temps l'autorité suprême du terroir villageois.

Ensuite, on distingue le culte des ancêtres. Chez les *Lyéla*, la croyance en l'immortalité de l'âme est profondément ancrée. La mort n'y est pas perçue comme une fin de la vie, mais plutôt comme un passage vers un autre monde. Devenus esprits, les ancêtres seraient capables de se réincarner et d'influencer le destin des vivants, de manière bénéfique ou néfaste. C'est cette conception qui fonde et légitime le culte qui leur est voué, (J. Bassolé, 1976-1977, p. 35).

En outre, les *Lyéla* accordent une grande importance à des entités immatérielles appelées génies auxquelles ils vouent des cultes. Ces êtres invisibles, pouvant être bienveillants ou malveillants, sont associés à des lieux spécifiques en fonction de leur nature. Ainsi, les génies aquatiques résident dans les rivières et les marigots ; les génies sylvestres occupent les forêts, les bosquets ou les arbres ; tandis que les génies des montagnes se trouvent dans les grottes ou sur les collines, (R. Baziomo, 2020, p.33).

Enfin, les *Lyéla* pratiquent également le fétichisme, entendu comme un culte fondé sur des objets auxquels est attribué un pouvoir particulier, (R. Baziomo, 2020, p.33). Chez les *Lyéla*, les fétiches peuvent être classés en deux catégories. D'une part, nous avons ceux qui existaient avant la colonisation, tels que les masques dont l'institution est appelée le *shù*, le fétiche de la chasse connu sous le nom de *zoro*, ainsi que la forge et le *vur-cõ* dont l'institution est le *vur*. Les responsables de ces cultes jouaient également un rôle important dans le maintien de l'ordre et de la cohésion sociale au sein de la société lyél précoloniale.

D'autre part, on note les fétiches tels que le *tú-gèrè* et le *djandjou*, qui furent introduits dans le *Lyolo* à partir de la période coloniale, notamment dès les années 1950 avec le retour de migrants lyéla du Ghana. Cette conception du sacré ouvre ainsi la réflexion sur les capacités surnaturelles que certains individus seraient susceptibles de mobiliser pour agir sur les forces naturelles ou invisibles.

1 – 2. Sorciers et sorcellerie chez les Lyéla du Burkina Faso³

Chez les *Lyéla*, les pouvoirs spirituels occupent une place essentielle dans l'organisation sociale et culturelle traditionnelle. Parmi eux, la sorcellerie constitue une réalité complexe, à la fois redoutée et intégrée aux mécanismes de régulation sociale. Le sorcier est une personne dotée d'une double vue : il perçoit à la fois dans le monde visible et dans le monde invisible⁴. Cette capacité est généralement transmise dès la naissance, mais elle peut également être acquise grâce à la vertu des éléments de la nature (P. Bamony, 2009, p. 367).

Un sorcier est également considéré comme un individu capable de se métamorphoser. Selon l'Abbé Nicolas Bado, dans la société traditionnelle lyél, lorsqu'on parle de « *cɔɔ* » (sorcier), on fait référence à un être méchant, c'est-à-dire à une personne ayant de mauvais comportements ou posant des actes malveillants. Par exemple, lorsqu'on dit : « *Lò mɔɔɔ já n̄ wɔ cɔɔ pɔá* », cela signifie qu'il s'agit d'« une personne très méchante »⁵.

Chez les *Lyéla*, il existe deux types de sorciers : ceux qui possèdent la vision surnaturelle et qui "mangent" "l'âme ou le

³ - Pour plus de détails sur les sorciers et la sorcellerie chez les Lyéla, voir Pierre BAMONY, 2009, *Des pouvoirs réels du sorcier africain : forces surnaturelles et autorité sociopolitique chez les Lyéla du Burkina Faso*, L'Harmattan, Paris, 453 p.

⁴ - BAKO Yacouba, maçon, Gabon (WhatsApp), enquête du 13 – 09 – 2025.

⁵ - BADO Nicolas, Abbé, 87 ans, Réo, enquête du 23- 10 - 2019.

double” des êtres humains, et ceux qui ne s’adonnent pas à cette pratique.

Selon les *Lyéla*, l’un des principes fondamentaux liés à la sorcellerie est la loi de l’omerta, c’est-à-dire la règle du silence absolu. De ce fait, il est difficile pour une personne qui ne possède pas la faculté de voir dans l’invisible d’identifier un sorcier. Les sorciers constituent ainsi une confrérie secrète dont les membres agissent dans la discrétion et le secret.

D’après Yacouba Bako, un sorcier peut être reconnu dès sa naissance par les membres de sa famille dotés de la double vision, ou à travers ses actes. Il souligne, toutefois, qu’il arrive qu’une personne soit accusée de sorcellerie à tort lorsque cette accusation repose uniquement sur ses actions⁶.

La confrérie des sorciers est appelée *kialè* (les sorciers) et leur pratique *kialma* (sorcellerie). Dans le langage populaire des *Lyéla*, la sorcellerie revêt surtout une connotation négative, c’est-à-dire qu’elle renvoie à des actes nuisibles attribués aux sorciers. Ainsi, il arrive que les *Lyéla* caractérisent de sorcière une personne en raison de son comportement mauvais, même si elle ne possède pas la double vision. Le sorcier est alors perçu comme un individu malveillant, doté d’intentions nuisibles. En revanche, lorsqu’une personne possède la double vision et accomplit des actes positifs, les *Lyéla* disent simplement de cette personne que “ses yeux voient”.

Dans la conception populaire des *Lyéla*, les sorciers sont, parfois, considérés comme des “gens de la nuit”, la nuit étant perçue comme le moment privilégié de leurs activités et de leurs rassemblements. Cependant, au-delà de cette représentation souvent mystérieuse et inquiétante, certaines personnes ressources mettent en lumière une fonction sociale plus

⁶ - BAKO Yacouba, maçon, Gabon (WhatsApp), enquête du 13 – 09 – 2025.

structurée de la sorcellerie. Cette organisation ne se manifeste pas sous une forme institutionnelle visible, mais relève plutôt du domaine spirituel et invisible. En effet, en pays *lyél*, il n'existe pas de structure sociale officielle de la sorcellerie. Ainsi, selon Emmanuel Okoura Batiébo, les sorciers sont présentés comme des « soldats de la tradition », ou encore comme des « policiers de la tradition »⁷. En ce sens, ils n'agissent pas de manière totalement autonome : bien que certains actes puissent être motivés par la méchanceté, la jalousie ou des intentions malveillantes, leur intervention est généralement perçue comme une réponse à une infraction aux normes traditionnelles et à l'appel des garants de la tradition. Il précise également que chaque famille, ou *kwala*, possède ses propres sorciers, chargés de veiller au respect des interdits et des totems.

Jean Roger Kisito Batiébo abonde dans le même sens en affirmant que, chez les *Lyéla* du Sanguié, la sorcellerie fait partie intégrante de la culture. Selon leurs croyances, chaque clan dispose de ses propres sorciers et, tant que les règles sociales n'ont pas été enfreintes, aucun sorcier ne peut s'en prendre à une personne⁸. Toutefois, Pierre Bamony souligne que cette vision est, en principe, conforme aux traditions anciennes ; elle n'est plus nécessairement valable de nos jours, en raison de la perte des traditions d'autrefois et des mutations des mœurs⁹. Cela montre que, dans la société traditionnelle précoloniale des *Lyéla*, le sorcier apparaît comme un justicier invisible, invoqué par les ancêtres pour faire régner la justice et l'ordre dans la société *lyél*. De plus, un sorcier ne peut pas s'attaquer à un individu extérieur à son clan.¹⁰

Ainsi, cette fonction régulatrice et normative attribuée à la sorcellerie dans l'ordre social traditionnel soulève des

⁷ - BATIEBO Emmanuel Okoura, 56 ans, Ouagadougou, enquête du 13 – 09 – 2025.

⁸ - BATIEBO Jean Roger Kisitho, journaliste culturel à la retraite, Ouagadougou, enquête du 13 – 09 – 2025.

⁹ - BAMONY Pierre, anthropologue, Ouagadougou, enquête du 31 – 03 – 2026.

¹⁰ - BATIEBO Jean Roger Kisitho, journaliste culturel à la retraite, Ouagadougou, enquête du 13 – 09 – 2025.

interrogations quant à son rôle concret dans l'organisation de la société. De ce fait, il convient de s'interroger sur le rôle concret de ces pouvoirs religieux et spirituels dans le maintien de l'ordre et de la stabilité sociale chez les Lyéla, ainsi que sur les transformations qu'ils ont connues sous l'effet de la colonisation et du christianisme.

2 – Les pouvoirs religieux et spirituels face à la colonisation et au christianisme

Depuis la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, le pays des *Lyéla* a été marqué par deux phénomènes historiques majeurs, à savoir la conquête coloniale française amorcée en 1898 (E. Bayili, 1920, p.367) et l'implantation du christianisme à partir de 1912 dans le *Lyolo* (A. Bakyono, 1983, p.48). L'avènement de la colonisation et du christianisme, sous l'effet des nouvelles influences politiques, administratives et religieuses a profondément affecté les pouvoirs religieux et spirituels. Pourtant, ceux-ci jouaient un rôle important dans la régulation sociale, en favorisant le maintien de l'ordre et de la cohésion au sein de la communauté lyél précoloniale.

2 -1. Le rôle des pouvoirs religieux et spirituels traditionnels dans la stabilité de la société précoloniale des Lyéla

Selon P. Bamony (2009, pp.21-22), si la société *lyél* est parvenue à perdurer sans désordres majeurs internes, cela s'explique par une force invisible que l'on n'a pas l'habitude d'associer au fonctionnement même de la société : la sorcellerie (ou *kialè*, sorciers). D'après cet auteur, cette structure sociale souterraine exerce une fonction régulatrice en façonnant moralement les individus, en imposant le respect des interdits et en soutenant l'autorité des chefs rituels. En d'autres termes, la stabilité, le bon fonctionnement et la pérennité de la société précoloniale *lyél* reposeraient en grande partie sur la sorcellerie.

D'un point de vue anthropologique, cette analyse paraît pertinente dans la mesure où ce phénomène est effectivement reconnu par les *Lyéla* et où la peur de la sorcellerie peut conduire les individus à se conformer aux normes traditionnelles. Toutefois, peut-on réellement considérer la sorcellerie comme le principal fondement invisible de l'ordre et de la stabilité sociale chez les *Lyéla*, ayant permis la préservation de leur organisation sociopolitique durant des siècles ?

À cet égard, Jean Roger Kisitho Batiébo souligne que, même si les actions attribuées aux sorciers sont en partie liées aux infractions à la coutume, d'autres mécanismes contribuent également au maintien de l'ordre social chez les *Lyéla*¹¹. Ainsi, la sorcellerie apparaît davantage comme un facteur participant à la régulation sociale que comme l'unique fondement de la stabilité de la société précoloniale *lyél*. Les pratiques religieuses jouent, quant à elles, un rôle encore plus déterminant dans le maintien de l'ordre et de la cohésion sociale.

En réalité, toute l'organisation sociopolitique et culturelle précoloniale des *Lyéla* trouve son fondement dans la coutume et la religion. Comme l'explique Maurice Bazemo, ces deux réalités sont intimement liées¹². La religion confère à la coutume sa force et son autorité, car sans les croyances et les autorités religieuses, celle-ci ne serait pas respectée. La religion traditionnelle repose sur la croyance en des forces invisibles et surnaturelles ainsi qu'en l'existence des ancêtres. La coutume, quant à elle, renvoie aux habitudes, aux traditions, aux règles sociales et aux pratiques culturelles propres aux *Lyéla*. C'est dans cette perspective que J. R. de Benoist (1987, p. 505) affirme : « Tout un réseau de règles et d'interdits guide la vie

¹¹ - BATIEBO Jean Roger Kisitho, journaliste culturel à la retraite, Ouagadougou, entretien du 13 – 09 – 2025.

¹² - BAZEMO Maurice, 67 ans, enseignant d'histoire ancienne à la retraite, entretien du 19 – 02 – 2026 à Ouagadougou.

quotidienne de l'homme et la dimension religieuse vient renforcer certains comportements ... »

Ainsi, les croyances religieuses, soutenues par la coutume, ont contribué à sacraliser les éléments fondamentaux de la vie, notamment la personne humaine, la terre, l'eau et les ancêtres, tout en garantissant l'ordre et la stabilité de la société précoloniale *lyél*. Les autorités religieuses, notamment les responsables des cultes de la terre, du *kwàlà*, du *vur* et des masques, jouaient également un rôle essentiel dans le maintien de la cohésion sociale et de l'ordre communautaire. Toutefois, l'irruption de la colonisation française et l'introduction du christianisme à partir de la fin du XIX^e siècle ont profondément bouleversé ces équilibres socioreligieux. Dès lors, il importe d'analyser les transformations engendrées par ces deux phénomènes historiques sur les pouvoirs religieux et spirituels des *Lyéla*.

2 – 2. L'impact de la colonisation et du christianisme sur les pouvoirs spirituels et religieux des Lyéla (1898-1960)

La colonisation européenne de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle ainsi que la christianisation à partir de 1912 ont affecté les pouvoirs religieux et spirituels des *Lyéla*. Avant l'avènement de ces deux phénomènes historiques, les *Lyéla* possédaient leur propre manière de concevoir et de vivre le monde à travers une organisation sociopolitique et culturelle fondée sur des valeurs communautaires, spirituelles et morales telles que la liberté et l'égalité. De ce fait, leur société privilégiait les valeurs spirituelles et morales au détriment des valeurs matérielles, (V. Bayala, 2003, p.56). Cette vision du monde les conduisait à attribuer au pouvoir politique une origine divine (B. Bayili, 1998, p. 400), ce qui signifiait que celui-ci ne devait pas s'exercer par la force ou la violence, (N. Bado, s. d, p.66). Une telle conception permettait d'assurer une certaine harmonie sociale en établissant un lien étroit entre le monde visible et le

monde invisible, tout en conférant aux *Lyéla* une identité culturelle propre.

Les relations entre les différents membres d'un village ainsi qu'entre villages, étaient régies par la religion et les règles coutumières. La vision du monde ainsi que l'interaction entre le visible et l'invisible contribuaient à maintenir un équilibre social et à assurer la continuité de la société face aux aléas du temps et de l'histoire tout en lui permettant de résister aux différentes tentatives de domination extérieure.

Dans cette perspective, il apparaît que, dans la société précoloniale des *Lyéla*, les pouvoirs religieux et spirituels occupaient une place centrale dans le fonctionnement, l'ordre et la stabilité sociale. Ils garantissaient notamment le respect des règles coutumières et traditionnelles, fondements de la gouvernance et de la cohésion sociale. Toutefois, avec la colonisation et la pénétration du christianisme dans le *Lyolo*, ces pouvoirs ont connu de profondes mutations marquées par une déstabilisation et une altération de l'identité des *Lyéla*.

D'abord, dans la société précoloniale des *Lyéla*, l'égalité entre les membres d'une famille, d'un *kwala* ou d'un village constituait une règle fondamentale défendue et protégée. La plupart des individus exerçaient des activités similaires et ceux qui accédaient à une certaine réussite, que ce soit sur le plan économique ou spirituel, mettaient leurs ressources au service de la communauté, (V. Bayala, 2003, p.58). Ainsi, la jalousie liée aux inégalités sociales, à l'égoïsme et à l'individualisme restait limitée.

Les pouvoirs spirituels ou religieux avaient pour finalité principale la protection de la collectivité et le progrès des individus dans le sens du bien¹³. Ils constituaient un pilier

¹³ - BATIONO Koffi, Chef de terre de Kyon, Koudougou, entretien du 06 – 06 - 2024

essentiel dans la lutte contre le mal ainsi que dans la préservation de l'ordre et la stabilité sociale.

Cependant, avec la colonisation et le christianisme, de nouvelles dynamiques sont apparues. Ceux qui avaient fréquenté l'école moderne et s'étaient convertis ou avaient acquis un certain pouvoir d'achat, notamment les anciens combattants et les fonctionnaires, formèrent de nouvelles couches sociales. Cette évolution accentua les inégalités et les sentiments de jalousie. Ainsi, certains individus se distinguant du groupe social, essentiellement paysan, pouvaient être perçus négativement. C'est dans ce sens que V. Bayale (2003, p. 58) écrit : « ... au *Lyolo* précolonial, l'émergence socio-économique individuelle était considérée comme une entorse à l'ordre établi ». De ce fait, ces individus qui émergeaient du groupe social pouvaient, par jalousie, être exposés à des tentatives d'élimination par des procédés occultes. Ces pratiques passaient par l'usage détourné des pouvoirs spirituels et religieux, notamment la sorcellerie, l'utilisation de fétiches ou l'invocation d'entités invisibles afin de nuire à la santé ou à la vie d'autrui.

Par ailleurs, la colonisation a contribué à opposer les individus les uns aux autres, notamment à travers l'instauration des chefs coloniaux, l'impôt de capitation, le travail forcé et le recrutement militaire forcé. En effet, lors de la collecte de l'impôt, ceux qui n'arrivaient pas à s'en acquitter étaient punis et humiliés. À ce propos, Koffi Bationo affirme :

Quand j'étais petit, lorsque Pio Marcel¹⁴ partait pour collecter l'impôt, il m'amenait avec lui. Sa tournée de collecte d'impôt pouvait durer deux ou trois jours. Quand il partait, il se rendait sur le terrain avec une équipe (...) nos parents ont beaucoup souffert à cause de l'impôt. Avant, il y avait un grand champ de coton ici à Kyon.

¹⁴ - Dernier chef de canton de Réo, décédé en 1968.

Ceux qui n'arrivaient pas à payer l'impôt y étaient conduits de force pour le cultiver. Lorsqu'ils y arrivaient, ils travaillaient dans le champ et, à un certain moment, ils devaient interrompre le travail pour chanter et danser au son du tambour. C'est ce que mes parents m'ont raconté. Voici les paroles de leur chant : « Problème d'argent, oh problème d'argent, l'argent a attrapé notre cou. Le problème de l'argent finira, mais le problème des frères viendra ». Lorsque le tambour résonnait, ils s'asseyaient brusquement ; puis, lorsqu'on recommençait à le battre, ils se relevaient tous en même temps pour danser et chanter avant de reprendre le travail. Tant qu'ils n'avaient pas fini le champ, ils ne pouvaient pas rentrer chez eux.¹⁵

Ces pratiques coloniales ont engendré des tensions et des divisions au sein des communautés, affaiblissant ainsi l'autorité morale des responsables religieux traditionnels qui peinaient désormais à maintenir la cohésion sociale selon les normes ancestrales. Dans ce contexte, certains détenteurs des pouvoirs spirituels ou religieux ont tenté d'utiliser ces pouvoirs contre leurs oppresseurs ou contre ceux qui leur avaient causé du tort. Comme l'affirme Saïdou Bako, au Ghana, durant la période coloniale, des immigrés lyéla s'entretuaient à l'aide de fétiches, ce qui témoigne d'un usage détourné des pouvoirs spirituels traditionnellement destinés à protéger la communauté et à préserver l'harmonie sociale¹⁶.

L'un des effets les plus marquants de la colonisation fut l'inversion de l'échelle des valeurs et de l'organisation sociale *lyél*. L'argent a progressivement pris le dessus sur les valeurs traditionnelles, notamment la solidarité et le respect des aînés, tandis que la parole tendait à se pervertir. Certains

¹⁵ - BATIENO Koffi, chef de terre de Kyon, Koudougou, entretien du 06 juin 2024.

¹⁶ - BAKO Saïdou, 67 ans, Mossi Zongo (Ghana), enquête du 17 – 08 – 2024.

comportements, comme le mensonge visant à obtenir un avantage égoïste, témoignaient d'un recul de la vérité et des principes moraux. C'est dans cette logique qu'un proverbe populaire affirme : « la vérité n'apporte rien, c'est le mensonge qui est bénéfique ; c'est le monde du mensonge »¹⁷. Ce proverbe illustre bien la perception qu'avaient certains *Lyéla* du monde instauré par la colonisation.

Avec la colonisation et la christianisation, on a assisté à l'inversion des rapports entre le pouvoir et la richesse. Ceux qui détenaient le pouvoir traditionnel l'ont perdu au profit de chefs imposés par l'administration coloniale. Ce pouvoir est alors passé entre les mains de personnes auxquelles l'homme blanc facilitait l'accès, en raison de leur intelligence, leur capacité à obéir et à faire respecter son autorité. Ce contexte a accentué le sentiment de jalousie sociale et a parfois conduit à l'utilisation des pouvoirs religieux et spirituels à des fins malveillantes, notamment pour se venger.

En outre, par le biais de l'école moderne, la colonisation a progressivement détaché certains *Lyéla* de leur environnement traditionnel en introduisant de nouveaux repères sociaux. Ce processus a contribué à affaiblir certaines formes de solidarité traditionnelle et à favoriser progressivement l'émergence de comportements plus individualistes. Dès lors, les pouvoirs spirituels et religieux, qui avaient initialement pour objectif de protéger la société et de promouvoir le bien, ont parfois été détournés à des fins malveillantes, notamment à travers leur utilisation à des fins personnelles au détriment de l'intérêt collectif.

Ensuite, avant la christianisation, les pratiques religieuses traditionnelles, notamment les cultes des esprits de la nature et des ancêtres contribuaient à la stabilité et à la cohésion sociale à

¹⁷ - BLAISE Bakouan, abbé, Koudougou, enquête du 07 – 04 – 2026.

travers le respect des règles qu'elles inspiraient. Cependant, le christianisme a entraîné une rupture profonde en exigeant l'abandon de ces pratiques traditionnelles telles que le culte des ancêtres, des génies ou des esprits de la nature, qui constituaient le socle de la société *lyél* précoloniale. Une partie de la population a ainsi délaissé ces traditions tandis que d'autres ont tenté de concilier les nouveaux cultes avec les anciens, donnant naissance à une évolution religieuse marquée par la double pratique religieuse.

Enfin, dans la conception des *Lyéla*, le *kwálá* existait pour l'individu et l'individu pour le *kwálá*. Il n'y avait donc ni salut ni bonheur en dehors du *kwálá* (N. Bado, 2000, 113). Cela signifie que l'individu ne pouvait pas se concevoir sans le groupe, tout comme le groupe ne pouvait subsister sans ses membres. Autrement dit, l'Homme ne peut vivre isolé. Le culte du *kwálá* renforçait ainsi la solidarité familiale et clanique tout en préservant la communauté des dérives de l'individualisme. Le culte de la terre contribuait également à assurer la stabilité et la cohésion au sein de chaque terroir villageois lyél.

Toutefois, avec l'arrivée du christianisme, certains adeptes ont commencé à prendre leurs distances vis-à-vis de ces cultes, notamment en ce qui concerne les contraintes liées aux obligations familiales élargies. Ils peuvent, désormais, posséder des biens personnels. Ainsi, cette religion a, d'une part, contribué à favoriser une certaine forme d'individualisme (J. R. de Benoist, 1987, p. 35) et, d'autre part, entraîné une désacralisation des autorités de ces cultes (G. Balandier, 1967, p. 188) autrefois incontournables dans le maintien de l'ordre et de la stabilité de la société précoloniale.

On peut résumer en disant que la colonisation et la christianisation ont profondément transformé les pouvoirs religieux et spirituels des *Lyéla*. Alors qu'ils constituaient auparavant les principaux fondements de l'organisation sociale,

de la cohésion communautaire et de la régulation des comportements, ces pouvoirs ont progressivement perdu une partie de leur influence sous l'effet des nouvelles structures politiques, économiques et religieuses introduites par l'administration coloniale et l'Église. Autrement dit, la colonisation et le christianisme ont contribué à affaiblir les pouvoirs religieux traditionnels en transférant progressivement certaines de leurs fonctions politiques, judiciaires et spirituelles vers l'administration coloniale et les institutions missionnaires. Cette recomposition des centres d'autorité a entraîné une redéfinition des mécanismes de régulation sociale au sein de la société lyéla.

Conclusion

En somme, cette étude montre que les Lyéla appartiennent aux sociétés à pouvoir non monarchique. Néanmoins, grâce à un ensemble de mécanismes, notamment les pouvoirs religieux et spirituels, ils parvenaient à assurer l'ordre, la cohésion et la stabilité de la société. Durant la période précoloniale, ces pouvoirs remplissaient des fonctions essentielles de protection de la communauté, de régulation sociale et d'encadrement moral des individus. Ils occupaient ainsi une place centrale dans la préservation de l'équilibre social et dans la lutte contre les forces perçues comme nuisibles à la collectivité.

Ainsi, l'organisation sociopolitique et culturelle précoloniale des Lyéla reposait largement sur la coutume et la religion. Ces institutions religieuses et spirituelles, à travers notamment le culte des ancêtres, le *kwala* ainsi que le culte de la terre constituaient des piliers fondamentaux de la cohésion sociale. La sorcellerie, bien que ne fût pas une institution officielle, participait également, dans une certaine mesure à cette fonction. Cependant, la colonisation européenne et la christianisation du *Lyolo* ont profondément affecté ces systèmes de pensée, de

croyance et d'autorité à travers l'introduction de nouvelles influences politiques, administratives et religieuses. Ces transformations ont entraîné une déstructuration progressive de certains cadres traditionnels et, dans certains cas, une utilisation de ces pouvoirs contraire à leurs fonctions originelles. Autrement dit, la colonisation et la christianisation n'ont pas seulement affaibli les pouvoirs religieux et spirituels des Lyéla ; elles ont également favorisé leur recomposition en modifiant leurs fonctions sociales, leurs formes d'expression et leur place dans l'organisation de la société.

Par ailleurs, cette étude met en lumière l'importance des mécanismes endogènes de régulation sociale dans le maintien de la cohésion communautaire. Elle contribue ainsi à une meilleure compréhension des dynamiques de changement qu'ont connues les sociétés africaines face aux influences extérieures et participe à la valorisation du patrimoine culturel et des savoirs traditionnels des Lyéla. En ce sens, ses résultats peuvent nourrir les réflexions actuelles sur la préservation des héritages culturels, le dialogue entre tradition et modernité ainsi que la place des institutions locales dans les processus de développement et de cohésion sociale. Enfin, cette recherche ouvre des perspectives d'investigation sur d'autres facteurs ayant contribué à la stabilité de la société lyél précoloniale, notamment la famille, l'éducation et les valeurs guerrières, ainsi que sur leur évolution depuis la fin du XIXe siècle.

Sources et bibliographie

Les sources orales

Nom et prénom	Statut/fonction	Âge	Lien de l'entretien	Date de l'entretien
BLAISE Bakouan	Abbé		Koudougou	07 – 04 – 2026.
BASSOLE Oumarou	Planteur	72 ans	Koatognoan, Côte d'Ivoire	12 – 08 - 2024
BATIEBO Jean Roger Kisito	Journaliste à retraite		Ouagadougou	13– 09 - 2025
BATIEBO Emmanuel Okoura	Cuisiner à la retrait	53 ans	Ouagadougou	13 – 09 – 2025
BATIONO Koffi	Chef de terre de Kyon		Koudougou	06 – 06 - 2024
BAZIE André	Cuisinier	56 ans	Abobo, Côte d'Ivoire	13-09-2025
BAKO Yakouba	Maçon	68 ans	Gabon, enquête par Whatsapp	13– 09 - 2025
BAKO Saïdou		67 ans	Mossi Zongo, Ghana	17 – 08 - 2024
BAMONY Pierre	Anthropologue		Ouagadougou	31 – 03 – 2026.
BAZEMO Maurice,	Enseignant d'histoire ancienne à la retraite.	67 ans	Ouagadougou	19 – 02 – 2026.
Salo Samuel	Docteur à la retrait		Ouagadougou	14 – 01 - 2026
KINDA Modérât	Abbé		Réo	15 – 06 - 2024

La bibliographie

- ❖ BADO Nicolas (Abbé), 2000. *L'église catholique en détresse au Nord* (Histoire, Mémoire, Théologie), Réo, 136 p.
- ❖ BADO Nicolas (Abbé), s. d. *En Christ leur espérance*, 146 p.
- ❖ BALANDIER Georges, 1967. *Anthropologie politique*, P.U.F, Paris, 240 p.
- ❖ BAMONY Pierre, 2009. *Des pouvoirs réels du sorcier africain : forces surnaturelles et autorité sociopolitiques chez les Lyéla du Burkina Faso*, L'Harmattan, Paris, 453 p.
- ❖ BAKYONO Alphonse, 1983. *L'évangélisation du pays léla de 1912 à 1947*, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 112 p.
- ❖ BASSOLE Jean, 1977. *De la médiation chez les Lyélae de la Haute-Volta à la médiation chrétienne*, mémoire de licence faculté de théologie I.S.C.R, Abidjan, 103 p.
- ❖ BAYALA Viviane, 2003. *La conception du pouvoir politique chez les Lyélae de la période précoloniale*, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 148 p.
- ❖ BAYILI Blaise, 1998. *Religion, droit et pouvoir au Burkina Faso- Les lyéla du Burkina Faso-*, L'Harmattan, Paris, 449 p
- ❖ BAYILI Emmanuel, 1983. *Les populations Nord-Nuna (Haute-Volta) des origines à 1920*, thèse de 3e cycle, Université de Paris I, 421 p.
- ❖ BAZIE Joël Appolinaire, 2001. *L'action missionnaire en pays Lyéla : les œuvres socio-caritatives et éducatives de la mission catholique. (1912-1967)*, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 151 p.

- ❖ BAZIOMO Romaric, 2020. *Mutations socio-culturelles dans la société lyéla depuis la fin du XIXe siècle*, mémoire de master, Université Norbert Zongo, 146 p.
- ❖ BENOIST Joseph-Roger (de), 1987. *Église et pouvoir colonial au Soudan français : les relations entre les administrateurs et missionnaires catholiques dans la boucle du Niger, de 1885-1945*, Karthala, Paris, 541 p.
- ❖ Microsoft Encarta 2009-Collection.
- ❖ KANDO Rachel, 1994. *L'impact de la colonisation française sur le pays Nord-Nuna : de la conquête à 1947*, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 115 p.
- ❖ 2006. *Larousse du collège : langue française et culture générale*, Ed. Anne-François Robinson, 1812 p.